

Résolution sur l'adoption de mesures de gestion applicables aux ressources halieutiques de la Méditerranée

2005/2659(RSP) - 02/02/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

En adoptant une résolution sur les mesures de gestion pour l'exploitation durable des ressources halieutiques en Méditerranée, le Parlement a exprimé ses inquiétudes face à la passivité du Conseil, qui ne peut être interprétée que comme un manque d'intérêt pour la mer Méditerranée, alors même que celle-ci, en ce qui concerne les activités de pêche, est reconnue comme étant l'une des régions les plus diversifiées et les plus complexes tant du point de vue biologique qu'écologique, social et économique.

Les députés s'inquiètent de cette passivité qui empêche l'adoption de normes plus responsables et mieux adaptées au cadre général de la PCP et qui est incompatible avec l'objectif de développement durable. En effet, si aucune décision n'est prise rapidement, les obligations internationales de gestion de la pêche de l'Union européenne, en particulier dans le domaine des organisations régionales de la pêche pour la Méditerranée (Commission générale des pêches pour la Méditerranée et Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique), risquent de ne pas être respectées.

Les députés demandent par conséquent au Conseil de faire en sorte que les mesures de gestion applicables aux ressources halieutiques de la Méditerranée soient adoptées dans les plus brefs délais.